



FFvolley

COMMISSION FEDERALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°2 DU 11 MARS 2023

SAISON 2022/2023

Présents :

En visioconférence :

Christian ALBE (Trésorier Général), Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER (Secrétaire),
Christophe DURAND (Trésorier Adjoint), Amine HACHELAF

Invité :

Philippe VENDRAMINI (membre du Conseil de Surveillance)

Début de la réunion : 9h30

Différents sujets ont été abordés au cours des discussions.

Application notes de frais :

La nécessité de passer à un système de gestion des notes de frais entièrement dématérialisé est acquise. Si à terme les arbitres doivent être intégrés au processus car ils représentent la plus grosse part des notes de frais liés aux déplacements, la Fédération semble s'orienter, dans un premier temps, vers une période de transition servant de test autour d'une centaine d'utilisateurs.

Cela permettrait de reporter à plus tard les coûts inhérents à l'adaptation de l'application à nos besoins spécifiques liés à l'arbitrage.

Outre la facilité pour les utilisateurs, le gain repose sur l'économie de près d'un temps plein salarié sur le traitement administratif et comptable lorsqu'elle sera utilisée pour la totalité des utilisateurs (environ dix fois plus que pour la phase de test).

Suivi des Ligues régionales :

Pour répondre à une demande émise par le Président, la CFF collecte toutes les informations disponibles sur les comptes des Ligues (procès-verbal d'Assemblée Générale, tarifs, bilans et budgets).

Le but étant d'établir un tableau de bord à disposition de l'exécutif.

Des documents étant manquants, les ligues seront sollicitées pour qu'elles fournissent tous les documents statutaires et financiers.

Tarification unique des Licences :

Le Trésorier expose à la Commission les grands principes retenus par le Bureau Exécutif pour un projet de tarification unique de la licence sur tout le territoire.

Cela fait suite à un rapport de la Cour des Comptes qui a relevé que pour pratiquer le volley en France, le prix différerait considérablement suivant l'endroit où l'on se trouve. Il n'y a pas selon elle de prix unique de la « Licence ».

Un groupe de travail extérieur à la CFF s'est chargé de voir quelles étaient les pratiques ailleurs et dans les ligues.

Comptes 2022 :

Quelques écritures restent encore à passer. Il reste encore des provisions sur les organisations, le cut off du dernier semestre de la saison 2022/2023, et quelques autres écritures après le contrôle du Commissaire aux comptes.

Le Trésorier Générale nous informe que la Fédération se dirige vers un résultat du même ordre de grandeur que l'an passé.

Règlement Général Financier :

Un toilettage est nécessaire. Il prendra notamment en compte les évolutions de la boutique et un paragraphe sur les indemnités de formation.

Questions diverses :

Le secteur formation commence à prendre suffisamment d'importance pour envisager de passer à une structure indépendante : l'Institut de formation. C'est à l'étude au service juridique.

Une discussion s'est engagée sur l'élargissement de la CFF à de nouveaux membres en raison de l'accroissement des tâches qui nous sont confiées.

Les conséquences de l'inflation sont aussi évoquées.

Quelle inflation sera prise en compte pour 2023 ? Quelles sont les perspectives sur l'évolution tarifaire, la convention d'objectifs ? et donc les ajustements budgétaires à venir ?

Fin de la réunion à 12h45.

Le Président de la CFF
Amine HACHELAF

Le Secrétaire
Jean-Paul DUBIER